

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 13 mars 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Anne-Laure JEAN-BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Raphael BENOIT

Laura LAVILANIE

Nadine DESMARAIS procuration à Anne DUNAN

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Jean-Laurent PEREZ procuration à Philippe CARRERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **19 février 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **19 février 2024** est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – CAMPING

(22-2024)

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2023 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2023
Résultat de l'exercice	2 570.16 €
Résultat antérieurs	- 9005.28 €
Solde d'exécution cumulé	-6 435.12 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2023	
Dépenses	3 431.00 €
Recettes	0,00 €
Solde des restes à réaliser	- 3 431.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 6 435.12 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 3431.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	9 866.12 €
---	-------------------

Résultat de fonctionnement à affecter
--

Résultat de l'exercice	33 604.50 €
Résultat antérieur	76 680.34 €
Total à affecter	110 284.84 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit
--

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	9 866.12 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	100 418.72 €

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau